



## PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL ÉLECTRICIEN (FORMATION INITIALE)



### OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont de rendre les participants capables de :

- Identifier et comprendre les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique
- Permettre au personnel non-électricien de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NFC18-510 lors de travaux de consignations ou d'interventions en BT.
- Mettre en application les mesures de prévention adaptées pour maîtriser le risque électrique lors des essais ou des dépannages sur des équipements en BT
- Identifier les différentes étapes de la conduite à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.



### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### Module tronc commun N°2

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13.

1 allée de Tyrandes 01960 Péronnas

Tél. 04 74 32 36 36 – Fax. 04 74 32 60 94 – E-mail : [afpma@afpma.fr](mailto:afpma@afpma.fr)

#### DURÉE

3 jours soit 21 heures

#### LIEU DE FORMATION

Dans notre centre de formation  
ou dans votre entreprise (INTER  
ou INTRA)

#### DISPOSITIFS DE FORMATION

- Eligible au CPF
- Plan de formation entreprise
- Autres: nous consulter

#### DATES DE FORMATION

- Nous consulter pour connaître les prochaines sessions

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques.
- Les travaux sont réalisés sur du matériel et des installations représentatives du monde professionnel et de l'industrie. (machines de production, armoire, TGBT...)

#### PRIX

Nous consulter

#### CONTACT COMMERCIAL

**Stéphanie CORDENOD**

[s.cordenod@afpma.fr](mailto:s.cordenod@afpma.fr)

04 74 32 36 45



## Modules spécifiques

- Identifier les différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux, chargé de consignation)
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, locaux réservés...)
- Respecter les consignes d'intervention données
- Rédiger les documents applicables dans le cadre de travaux, d'interventions et de consignations
- Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT
- Respecter et faire respecter les procédures pour une réalisation en sécurité.
- Réaliser les opérations de consignation
- Effectuer une opération de dépannage.
- Effectuer des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension
- Effectuer une opération de mesurage et essai
- Rendre compte de son activité



### PERSONNES CONCERNÉES

- Electriciens exerçant leur activité sur des installations basse tension.



### PRÉREQUIS

- Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation en électrotechnique ou d'une pratique professionnelle (test d'évaluation)

